

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 8, 9, 10 et 11 juillet 2019

2019 V. 319 Vœu relatif au service parisien de santé scolaire.

Le Conseil de Paris,

Considérant la « situation alarmante » que connaît la médecine scolaire partout en France, comme le relevait un rapport de l'Académie de médecine d'octobre 2017, avec désormais moins d'un millier de médecins scolaires pour plus de 12 millions d'élèves, soit un ratio qui ne permet plus aux médecins scolaires de réaliser l'ensemble des bilans de santé légaux, pourtant indispensables pour détecter les problèmes de santé (vue, ouïe, dentition...) et les troubles des apprentissages ;

Considérant qu'il s'agit d'abord d'une crise de recrutement des médecins scolaires, à laquelle s'ajoute une articulation déficiente entre les missions des différents professionnels de ces services, notamment entre médecins et infirmiers ;

Considérant que les solutions avancées par le Gouvernement ne sont pas de nature à régler cette crise, notamment lorsque les ministres de l'Éducation nationale et de la santé proposent d'associer les médecins de ville aux visites médicales scolaires (ceux-ci sont déjà débordés et sont rarement formés aux spécificités de la médecine scolaire) ;

Considérant que Paris, et notamment le 12^e arrondissement, n'est pas épargnée par cette crise, dans la mesure où la communauté éducative nous fait remonter les difficultés rencontrées dans les écoles en raison des postes de médecins non pourvus, avec un rallongement des délais (traitement des PAI par exemple) et une réduction des actions de prévention et d'éducation conduites par le service de santé scolaire, malgré le dévouement de ses personnels, notamment des secrétaires médicales ;

Considérant la spécificité du service de santé scolaire parisien qui, bien qu'il agisse dans un cadre réglementaire national, est placé sous la tutelle de la collectivité parisienne ;

Considérant que dans un contexte de ressources limitées, de rareté des compétences médicales et de besoins croissants d'expertise médicale pour les situations complexes, la Ville de Paris souhaite renforcer la prévention pour tous, mieux accompagner les élèves à besoins spécifiques et développer la promotion de la santé.

Sur proposition de Léa Filoche, Yves Contassot et des élu·es du groupe Génération·s, Nicolas Bonnet, Jean-Noël Aqua, Hervé Bégué et des élu·es du Groupe communiste – Front de gauche, au nom de l'exécutif,

Émet le vœu :

- Que le Gouvernement prenne des mesures fortes en faveur de la santé scolaire, à la hauteur de la crise actuelle, notamment en revalorisant le statut et les salaires des médecins scolaires et en travaillant à une meilleure articulation avec les autres personnels de santé scolaire, notamment les infirmiers.
- Qu'une information soit donnée aux élu·es et à la communauté éducative sur le projet de service en cours d'élaboration.